



# CESSON AVENIR CITOYEN

## Charte fondatrice

Les statuts de l'association CESSON AVENIR CITOYEN stipulent que :

*« L'association a pour but de permettre aux habitants de Cesson d'exercer pleinement leur citoyenneté par leur participation en toute indépendance à la définition et à l'élaboration d'un projet pour l'avenir de Cesson. L'association est ouverte à tout habitant qui s'engage à respecter les grands principes démocratiques de liberté, égalité, fraternité et laïcité. A travers un réseau citoyen et solidaire, elle s'efforce notamment de favoriser des consensus sur les problèmes des quartiers et d'en valoriser les solutions. ».*

En complément de ce texte, il convient de préciser les principes qui régissent le fonctionnement, l'action et le développement de l'association « CESSON AVENIR CITOYEN ».

Cette association trouve son origine dans la campagne électorale des élections municipales de mars 2008 à Cesson, à partir de la dynamique constituée autour de la liste « Une Nouvelle Ambition pour Cesson », menée par Jean-Marc Brûlé et Marika Leduc. Un besoin s'est manifesté de relayer les projets de la municipalité, de l'aider à tenir ses engagements, et aussi de créer un nouveau type de rapports entre citoyens et élus, entre population et mairie. Notre volonté de voir valoriser et renouveler la politique citoyenne doit s'illustrer par l'amélioration des échanges et de l'écoute, la construction partagée de projets, le respect mutuel. Il s'agit de garantir ainsi l'efficacité, la qualité et la justesse des actions quotidiennes et des grands chantiers mis en œuvre par une équipe municipale au service de tous. Cette nouvelle approche doit s'appuyer à la fois sur la démarche de l'équipe municipale elle-même (la politique de démocratie locale) et sur les propres initiatives de la société civile cessonnaise, dont notre association se veut un vecteur fort. En bref, il s'agit pour « CESSON AVENIR CITOYEN » d'être un fer de lance de la démocratie directe à Cesson, au jour le jour, année après année. Ce qui relie notre association à l'équipe municipale doit demeurer un lien de *soutien critique* ou de *vigilance amicale*.

Plus précisément, les objectifs de l'association sont au nombre de trois, par ordre d'importance :

1. Contribuer, par le débat et l'expression publique, à la réussite des projets mis en œuvre par la nouvelle municipalité
2. Faciliter l'émergence de porteurs de projets nouveaux visant à mener à bien toutes les initiatives bénéficiant du soutien de l'équipe municipale : création d'associations, création d'entreprises locales solidaires, actions culturelles et animations variées, montage de projets divers etc.
3. Développer la convivialité et les échanges entre Cessonnais, entre autres par l'organisation de moments amicaux dans les quartiers

« CESSON AVENIR CITOYEN » a l'ambition d'apporter sa contribution dans les domaines les plus variés, dont voici quelques exemples :

- Constats et propositions sur les problèmes de voirie, d'espaces verts, de circulation, de gestion des déchets, d'incivilités, et autres questions du quotidien des Cessonnais.
- Association de tous à l'élaboration du plan de circulation et du schéma de déplacements ; choix des tracés de pistes cyclables, conseils pour les modes de transports en commun...
- Choix relatifs aux équipements à créer et leur localisation
- Choix relatifs aux services au public, fournis par la Mairie ou avec son soutien



# CESSON AVENIR CITOYEN

- Innovations écologiques à suggérer
- Participation aux actions culturelles
- Initiatives de solidarités, que ce soit pour les personnes fragiles ou isolées, ou pour les causes humanitaires internationales
- Actions visant à faciliter et développer le commerce de proximité etc.

« CESSON AVENIR CITOYEN » ambitionne de fonctionner suivant les règles suivantes, dans le droit fil de l'esprit ayant conduit à l'élaboration des statuts :

- Tous peuvent adhérer, simples citoyens comme élus municipaux, dans un esprit d'égalité, simplement parce que les élus sont des citoyens à part entière, et que l'association se veut le lieu d'échanges idoines, de façon libre et informelle.
- Néanmoins, pour permettre une réelle autonomie de l'association dans son fonctionnement et ses prises de position, les élus n'ont pas vocation à être membres de ses instances représentatives.
- L'association organise librement en son sein les moments de réflexion, d'élaboration de propositions, et les actions nécessaires pour influencer sur tous les projets et tous les sujets de la vie communale. Indépendante de l'équipe municipale, elle n'a de compte à rendre qu'à ses membres.
- L'association s'autorise des prises de position publiques, ainsi qu'une communication libre et directe auprès des citoyens cessonnois.
- L'association s'organise en ateliers, en groupes de travail, mais se donne aussi la possibilité de monter des conférences-débats et d'imaginer des actions sur le terrain pour défendre ses idées.

Enfin, « CESSON AVENIR CITOYEN » se veut non-partisan, et ne se positionne pas par rapport aux clivages politiques classiques, même si notre association est attachée à quelques valeurs fondatrices :

- Dévouement de chacun dans le sens de l'intérêt général et de la qualité de vie pour tous les Cessonnois
- Solidarité au-delà des frontières de Cesson, sur le plan humanitaire, mais aussi sur le plan écologique, en particulier pour ce qui concerne notre responsabilité commune à l'égard de la protection de la planète
- Attachement à la démocratie et aux valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité, laïcité se traduisant notamment par le respect de la diversité des opinions, et la confiance dans le rôle fondamental du débat public
- Promotion du « vivre ensemble », entre toutes les générations, les origines sociales, les modes de vie...

Sur ce socle, l'association est ouverte à tout(e) Cessonnois(e) qui souhaite œuvrer pour sa commune, quelles que soient ses convictions et son histoire. Chacun(e) est le (la) bienvenu(e), dès lors qu'il (elle) approuve et respecte les quelques valeurs édictées dans cette Charte fondatrice.

*Cesson, le 13 juin 2008*